

Mantes-la-Jolie, le 21 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIMI 2016 : sur l'axe Seine du Grand Paris, l'EPAMSA propose une offre foncière et urbaine diversifiée

**Rendez-vous sur le stand « Ouest francilien, ensemble, unis pour voir plus loin »
Emplacement 141 niveau 2 du palais des Congrès de la Porte Maillot**

L'EPAMSA présentera les avancées de ses six opérations phares aux côtés du département des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de Citallios, réunis pour la première fois sur un stand et sous une bannière unique « Ouest francilien, ensemble, unis pour voir plus loin ».

Découvrir les projets de l'EPAMSA à travers la maquette du territoire ...

Focus sur la création de deux quartiers d'activités

- **Accueillir les éco-activités du Grand Paris dans Ecopôle Seine Aval (90 ha) à Carrières-sous-Poissy** : situé au cœur de la Confluence Seine Oise, à 25 min de Paris par l'A13 et l'A14 et à proximité de l'A15 par la liaison de la RD30 et RD190, Ecopôle bénéficie d'une accessibilité exceptionnelle au carrefour de l'axe Paris - Normandie et du Canal Seine Nord Europe à proximité de la gare RER A et bientôt du RER Eole. Ce quartier est destiné à accueillir les entreprises de l'éco-construction et des éco-industries en quête d'une localisation stratégique à l'Ouest de Paris. L'Ecopôle Seine Aval bénéficiera dès 2017 d'un Eco-port économique de 25 ha, réalisé par Ports de Paris, garantissant aux entreprises qui choisiront de s'y implanter un accès optimal au fret multimodal. Le projet, initié par l'EPAMSA, est conçu comme un quartier d'éco-activités durable, un lieu d'activités, de vie et de promenade.
- **Développer un quartier d'activités urbain et mixte dans Mantas Innovaparc (58 ha) à Buchelay, sur l'axe Paris-Normandie** : Mantas Innovaparc est un quartier d'activités de 58 ha situé au cœur de l'agglomération de Mantas en Yvelines. Il se distingue des autres opportunités d'implantation du nord Yvelines par sa localisation urbaine exceptionnelle en façade de l'A13, à proximité de la gare de Mantas-la-Jolie desservant Paris St-Lazare en 35 mn et de la future gare RER Eole vers La Défense. Les entreprises implantées pourront bénéficier des services déjà en place: la mutualisation des parkings, Innéos hôtel et pépinière d'entreprises (lieux de séminaire à disposition, le centre de formalités des entreprises de la CCI, une antenne du réseau PLATO), un pôle de restauration à proximité... Programme mixte, Mantas Innovaparc propose des logements en continuité de Mantas Université, nouveau quartier de gare aménagée par l'EPAMSA accueillant le pôle technologique universitaire et la piscine Aquasport, bientôt desservi par un transport en commun en site propre depuis la gare.

Focus sur quatre opérations de création et de redynamisation de centre-ville et création d'un nouveau quartier

- **Créer un centre-ville ouvert sur la Seine à Carrières Centralité (47 ha)** : projet phare de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, pilotée par l'EPAMSA, en partenariat avec la ville de Carrières-sous-Poissy et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, cette opération d'aménagement respectueuse de l'environnement et de son patrimoine naturel, conçu « sur mesure » par l'urbaniste Nicolas Michelin prévoit activités, logements, commerces et équipements structurants en lien avec la nature. Situé à proximité de la gare RER/SNCF de Poissy, il s'agit également de repenser l'offre de transports et de rendre le territoire économiquement attractif.
- **Inventer le futur pôle gare Eole autour de Mantas Université (40 ha)** : à l'intersection des communes de Mantas-la-Ville, Buchelay et Mantas-la-Jolie, l'EPAMSA reconquiert les friches industrielles et ferroviaires en cœur d'agglomération en dessinant un nouveau quartier mixte à proximité de la gare SNCF, futur pôle multimodal qui accueillera le RER Eole d'ici 2024.

- **Redynamiser le Cœur de ville de Bonnières-sur-Seine:** desservie par l'A13 et le réseau ferroviaire, la commune de 5000 habitants constitue le pôle urbain structurant d'un secteur de 20 000 habitants. Sur 4,4 ha, une nouvelle offre de commerces et de logements, contribue fortement à dynamiser le centre bourg par l'implantation de commerces en rez-de-chaussée (une moyenne surface alimentaire et des boutiques) et en animant l'espace public.
- **Reconvertir une friche industrielle les Hauts de Rangiport (11.6 ha) à Gargenville en quartier mixte :** La reconversion de la friche industrielle Porcher assurée par l'EPAMSA prévoit la création d'un quartier mixte à dominante résidentielle dont l'accessibilité est assurée par la proximité de gare SNCF et la liaison directe à l'Autoroute A13. Bénéficiant de vues exceptionnelles sur les coteaux de la Seine, le futur quartier traversé par une coulée verte offrira également un cadre de vie agréable et performant en qualité environnementale. La programmation urbaine propose une offre adaptée à la commune : du petit collectif, des maisons individuelles groupées et de l'intermédiaire.

... et deux vidéos aériennes

Réalisées à l'aide de drone, elles permettront d'appréhender et d'apprécier autrement le potentiel des opérations de Carrières Centralité et Mantes Université. Elles seront diffusées lors de **l'inauguration, mercredi 30 novembre à 16h30** et sont consultables sur le site internet de l'EPAMSA : www.epamsa.fr

- pour Mantes Université, [cliquez ici](#).



- pour Carrières Centralité, [cliquez ici](#)



L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78). Il intervient en tant que :

- **direction de projet** de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval et des programmes de renouvellement urbain,
- **aménageur urbain** pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000m²,
- **mandataire** pour le compte des communes,
- **investisseur** dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

www.epamsa.fr /  @Epamsa

Contacts presse

Manifeste : Rachel Brunella - rachel.brunella@manifeste.fr - 01 55 34 99 84 - 06 21 03 08 30

EPAMSA : Amandine Martin, Responsable de la communication - 01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr